



Litige suite installation panneau photovoltaïque

Par **susini jean martin**, le **11/04/2010** à **14:02**

Bonjour,

nous sommes un collectif en corse qui avons un litige avec la société X ; le représentant de cette société a fait signer des contrats a plusieurs personne d'installation de panneau photovoltaïque dans notre région pour revendre de l'electricité a l'EDF .Cette société n'étant pas encore implanter en corse , n'a aucune autorisation de l'ADEC de corse pour installer ce genre de matériels dans notre région ; par contre les personnes ayant signer ces contrats ce retrouve a remboursser des crédits alors que les panneaux qui on été livrer ne sont même pas installer et donc non fonctionnel.

Plusieur courrier en recommandé avec accusé de réception on été envoyer a cette société et aucune réponse ne nous a été faite a ce jour

Ci d'autres personnes on été tromper par cette société , et qui peuvent nous donner des conseils nous leurs serons très reconnaissant .

En vous remerciant par avance